

Présidence : M. Yann Terrade
Membres présents : Mme Marina Jallat,
MM. Sébastien Chaigne, Jean-Paul Chamoulaud, Richard Corbiat,
Antony Da Cunha, Sébastien Palmier, Philippe Paulhac, Bruno
Renon, Jean-Paul Rullier, Benoît Schellekens, Hervé Zago,
Invité : Néant
Membre absent : Néant

SOMMAIRE

1° Introduction

- ✓ Accueil,
- ✓ Formalités,
- ✓ Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Liste des candidats ligue pour l'examen 2024-2025
- ✓ Test physique – réussite / échec
- ✓ Critères de désignations des arbitres pour les finales des coupes départementales

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- ✓ Point sur le classement des arbitres
- ✓ Dossier Médical d'arbitrage
- ✓ Prise de parole des référents de section :
- ✓ Section désignation
- ✓ Section observation
- ✓ Section formation
- ✓ Section féminine
- ✓ Référent arbitre de ligue
- ✓ Représentant des arbitres à la commission de discipline
- ✓ Animateur de la CDPA
- ✓ Animateur du Statut de l'arbitrage

INTRODUCTION

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : Néant

SUJET(S) « POUR DECISION »**1° - Candidatures arbitre de ligue- présentation à l'examen théorique 2024-2025**

Seniors :
DA CUNHA Anthony
GEAY Hervé
VERGNION Raphaël
KARZAZI Abdellatif
BRUN Loana (Passerelle féminine)

Jeunes :
VALANTIN GOMES Mathéo
AGUINET Rémi
DOUCET Gaël

L'examen se déroulera le samedi 24 mai 2025 sous l'autorité de la CRA

Décision 01 : La C.D.A, homologue la liste des candidats ligue qui sera proposée à la Commission Régionale d'Arbitrage.

2° - Test physique d'arbitrage

Après les 2 sessions prévues au calendrier et une session de rattrapage, le bureau de la CDA a décidé d'organiser une 4^{ème} session pour le passage du test dans le but de permettre aux arbitres d'être en conformité avec le règlement intérieur de la CDA et ainsi d'éviter de pénaliser les clubs.

Article 3-3 de la circulaire annuelle de la commission départementale d'arbitrage :

3-3-1 Modalités générales pour toutes les catégories

a) Le cas d'un arbitre départemental convoqué et absent non excusé aux tests physiques sera étudié par la CDA qui pourra prendre une mesure administrative allant jusqu'au déclassement

- b) conformément à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage, tout arbitre départemental victime de blessure pendant un test physique et qui ne le finit pas est considéré comme étant en situation d'échec.
- c) En cas de premier échec au test physique, l'arbitre départemental aura la possibilité de le repasser au cours d'une seule session de rattrapage. »

En application de l'article 3-3-1 a, les arbitres suivants sont suspendus, pour une durée de 3 mois :

- ✓ DJEMAA Mohsen
- ✓ LASSALLE Loïc
- ✓ MUSSARD Tony

Par ailleurs cette 4^{ème} session extraordinaire a permis à une dizaine d'arbitre de valider leur test physique.

Décision 02 : La C.D.A, valide la sanction à l'encontre des 3 arbitres qui ont échoué au test physique et réintègre M. ZAGO Hervé dans a catégorie pour réussite au test.

3° - Désignation des arbitres pour les finales des coupes départementales :

Finales coupes départementales Jeunes : le jeudi 29 mai 2025

Finales coupes départementales Séniors : le samedi 31 mai 2025

La section désignation est chargée de la désignation des arbitres pour ces compétitions. A ce titre, le classement des arbitres par catégories, le respect des conditions fixées par le statut de l'arbitrage et l'assiduité des arbitres à leurs désignations sont les critères principaux pour la désignation des arbitres lors des différentes finales

Décision 03: La CDA valide les critères de désignations des arbitres pour les finales des coupes départementales.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

- ✓ Intervention des référents de section,
- ✓ Point sur le classement des arbitres par catégories.

A ce jour, l'ensemble des observations est réalisé.

La CDA est dans l'attente de la session de rattrapage au test théorique afin de permettre aux arbitres absents de se conformer au règlement intérieur de la CDA.

Article 25 – Evaluation théorique annuelle

Afin de vérifier le niveau de connaissances élémentaires des arbitres, la CDA procède chaque saison à leur évaluation théorique.

Elle est obligatoire pour tous les arbitres de toutes les catégories.

La CDA organise une séance initiale et, pour les absents excusés, une unique séance de rattrapage.

Toute absence aux deux séances emporte l'attribution de la note zéro et entraîne, de facto, une rétrogradation dans la catégorie inférieure.

✓ Section observation

Réunion de fin de saison des observateurs à déterminer

✓ CDPA

9 arbitres seniors ont intégré le corps arbitral cette saison, une trentaine de JAD dont une dizaine de la classe Foot de Marguerite de Valois dans le cadre de leur parcours de formation.

Réunion des arbitres stagiaires 2024-2025 à déterminer

Finale U13 PICTH Régional : le Vendredi 9, le samedi 10 et le dimanche 11 mai à GUJAN-MESTRAS

✓ Section formation :

Plan de formation pour la saison 2025 – 2026 en cours d'élaboration

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 08/11/2024

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Liste candidats Ligue	Validé	Y. Terrade
2	Test physique Echec - Réussite	Validé	Y. Terrade
3	Critères de désignation finales coupes départementales	Validé	Y. Terrade

La prochaine réunion de la C.D.A sera fixée en fonction de l'actualité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

**L'animateur,
Yann TERRADE**



**Le Secrétaire
Hervé ZAGO**

